

Communiqué de presse

ANNONCE des premières COMMUNES LAUREATES DU FONDS DE SOUTIEN aux ATLAS de la BIODIVERSITE COMMUNALE

Un temps fort de la mobilisation des collectivités locales à destination de leur biodiversité de proximité.

Paris, le 17 mai 2013 – Dans le cadre du Fonds de soutien aux Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), le Fonds de Dotation pour la Biodiversité (FDB) annonce la liste des communes retenues à l'occasion du premier appel à candidature.

Issu d'une réflexion conjointe des associations d'élus, des associations de protection de l'environnement, des scientifiques et des services de l'État, le projet ABC a **deux objectifs : sensibiliser les élus et l'ensemble de la société à la biodiversité d'une part, et identifier les enjeux de biodiversité sur le territoire des communes, notamment en améliorant les connaissances à l'échelle locale d'autre part.** Ces connaissances nouvelles pourront être utilisées par les communes et les intercommunalités afin de guider leurs décisions d'aménagement. Elles pourront aussi être capitalisées à d'autres échelles et contribuer ainsi à la définition, au suivi et à l'évaluation des actions de l'État. Dans un premier temps, l'ambition était d'accompagner un premier lot de communes pour la réalisation de leur atlas de la biodiversité. Ainsi, 287 communes se sont engagées entre 2010 et 2012.

Pour contribuer au dispositif ABC mis en place par l'Etat, le Fonds de Dotation pour la Biodiversité a lancé avec ses partenaires entreprises un « Fonds de soutien aux ABC » dont le principe, simple, permet aux communes, sélectionnées par les services de l'Etat, qui le souhaitent :

- De bénéficier d'un soutien technique et pédagogique favorisant ainsi l'implication des services et des citoyens
- De répondre à un appel à candidature permettant l'obtention d'un cofinancement (de 2 à 5 000 euros) pour les inventaires complémentaires.

Officiellement lancé le 21 novembre 2012 à l'occasion du Salon des Maires de France, le « Fonds de soutien aux ABC » est doté par de grandes entreprises soucieuses d'apporter leur aide à la préservation de la biodiversité et conscientes de la nécessité d'une connaissance plus fine des enjeux à l'échelle locale. Le jury de sélection des communes rassemble des représentants de l'Etat, des associations Les Eco Maires et Humanité & Biodiversité, ainsi que des mécènes et du FDB.

Les 14 communes retenues sont Auxi-le-Château, Buire-au-Bois, Crépy-en-Valois, Four, Gruffy, La Couronne, Landos, Langeac, Lamure-sur-Azergues, Loperhet, Plérin-sur-Mer, Saint-Laurent-Blangy, Volvic et Willencourt.

Le coup de cœur du jury est attribué à la commune de La Couronne pour l'ensemble de sa démarche de prise en compte de la biodiversité sur son territoire. Commune engagée dans une démarche Agenda 21 en 2009, puis labellisée ABC par le Ministère en 2010, le projet de « *Prise en compte des données de l'ABC dans la gestion du territoire communal* » de La Couronne constitue une étape vers un développement urbain réfléchi et soucieux de la préservation de la biodiversité, également facteur d'attractivité d'un territoire.

Un rendez-vous à suivre avec la prochaine relance du processus par le Ministère en charge du Développement Durable d'ici la prochaine Conférence Environnementale. Dès l'automne 2013, un second appel à candidature du Fonds de Soutien aux ABC par le FDB sera ouvert.